

CM2 – HISTOIRE – L'avènement de la République – Exercices essentiels - Corrigé

Exercice 1 – Questions de cours.

- Le roi est soupçonné de s'entendre avec les ennemis étrangers (Autriche et Prusse) qui menacent la France.
- La Première République est proclamée.
- L'assemblée élue qui gouverne la France de 1792 à 1795. Elle proclame la République et juge Louis XVI.
- Il est exécuté par la guillotine le 21 janvier 1793.

Exercice 2 – Relier date / événement.

| | | |
|----------------------|---|--|
| 1789 | ⇒ | <u>début de la Révolution — prise de la Bastille.</u> |
| 10 août 1792 | ⇒ | <u>chute de la monarchie — arrestation de Louis XVI.</u> |
| 21 sept. 1792 | ⇒ | <u>proclamation de la Première République.</u> |
| 21 janv. 1793 | ⇒ | <u>exécution de Louis XVI.</u> |

Exercice 3 – Vrai ou faux.

En 1792, la France est en guerre contre l'Autriche et la Prusse. → VRAI

La Première République est proclamée en 1789. → FAUX — Elle est proclamée le **21 septembre 1792**.

Louis XVI est jugé et condamné à mort par la Convention. → VRAI

La République est un régime où le pouvoir appartient au roi. → FAUX — Dans une république, le pouvoir appartient au **peuple**, représenté par des élus.

Exercice 4 – Texte à trous.

En 1792, Louis XVI est arrêté par les sans-culottes qui envahissent les Tuileries. La Convention nationale juge le roi et le condamne à mort. Il est exécuté par la guillotine le 21 janvier 1793. La France n'est plus une monarchie : c'est désormais une République.

Exercice 5 – Observer le dessin.

1. Louis XVI, roi de France.
2. Son exécution le 21 janvier 1793.
3. Des sans-culottes (le peuple révolutionnaire, portant le bonnet phrygien).
4. La guillotine.

Exercice 6 – Réponses rédigées.

1. Le peuple perd confiance en Louis XVI car il est soupçonné de s'entendre avec les ennemis étrangers (Autriche et Prusse) qui envahissent la France.
2. Dans une monarchie, le pouvoir appartient au roi. Dans une république, le pouvoir appartient au peuple, représenté par des élus.
3. L'exécution de Louis XVI est sans précédent car c'est la première fois dans l'histoire de France qu'un roi est jugé et condamné à mort par son peuple.